

Péril noir au large de la Corse le cri d'alarme lancé par la CTC

Une demande d'autorisation et d'exploration d'hydrocarbures au large des côtes sardes et corses a mis le feu aux poudres. Le président de l'exécutif Gilles Simeoni, dénonce un risque majeur et appelle à une mobilisation massive

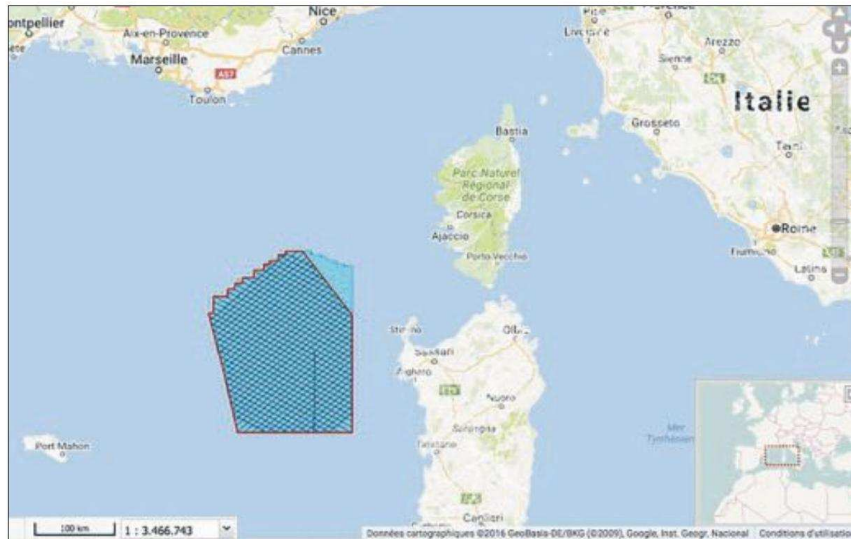
C'est une problématique récurrente qui touche l'espace méditerranéen dans son ensemble. Une problématique à laquelle la Corse a toujours accordé une vigilance toute particulière, montant régulièrement au créneau pour faire entendre sa voix. Cette problématique, celle des autorisations données pour l'exploration d'hydrocarbures, déliées envers et contre tout, malgré les risques évidents, tant écologiques qu'économiques. Hier, le spectre d'un nouveau danger a fait bondir Gilles Simeoni, le président de l'exécutif. Qui a tiré la sonnette d'alarme, appelant une nouvelle fois à une mobilisation massive.

En cause, justement, une étude géophysique actuellement en cours en vue d'autoriser des explorations d'hydrocarbures liquides ou gazeux au large de la Corse et de la Sardaigne, sur une surface de 20 000 km² s'étendant de la latitude de Proprià jusqu'à celle d'Oristano.

Deux présidents pour une même cause

"Cette demande d'étude a été déposée par la société norvégienne TGS Nopec, et elle s'ajoute à d'autres demandes d'instruction sur la même zone, ou plus à l'Ouest, sur le plateau continental espagnol, explique le président de l'exécutif. Nous avons été alertés par des sources convergentes, notamment par l'association Nation Ocean, et plus particulièrement l'un de ses animateurs, Olivier Dubouquet, qui a fait partie des meneurs dans la bataille contre le rejet des boues rouges de l'usine Altea depuis son site de Gardanne, rejet qui s'opérait en plein parc national des Calanques. À l'époque, nous avions été solidaires du combat de l'association Nation Ocean."

En apprenant, il y a quelques jours que l'étude géophysique menaçait à nou-



C'est dans ce périmètre qu'une étude géophysique est en cours, en vue d'autoriser des explorations d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

veau les côtes de la Corse et de la Sardaigne, Gilles Simeoni a contacté, le week-end dernier, son homologue sard, Francesco Pigliaru, afin de lui proposer une intervention conjointe auprès des gouvernements italien et français. Intervention qui se fera dans un premier temps sous forme de courrier. Et ira plus loin si besoin.

De son côté, le président de l'exécutif sard, Francesco Pigliaru, a lui-même confirmé au président Simeoni qu'il avait eu plus que vent, bien plutôt confirmation de ce dépôt de permis ainsi que d'autres en cours pour effectuer des recherches pétrolières (ou de gaz) et pouvoir bénéficier d'une autorisation d'exploitation au cas où l'étude révèle des gisements.

Le nerf de la guerre, c'est qu'en France, "nous ne sommes pas consultés, argue

Gilles Simeoni. Tandis qu'en Italie, ce n'est guère mieux, puisqu'il ne s'agit que d'un avis consultatif lorsqu'il est question des eaux italiennes. Il n'existe donc aucune véritable garantie d'être écouté ni suivi. En revanche, à plusieurs nous pouvons peser. D'où l'initiative que je prends, celle d'une démarche d'opposition élargie afin que nous puissions avoir voix au chapitre. La Corse et la Sardaigne vont ainsi unir leurs forces, une nécessité d'autant plus grande que le découpage entre les eaux italiennes et corses est purement artificiel et que nous sommes, à l'évidence, concernés au premier chef".

De la Sardaigne à Monaco

Au-delà de cette première démarche, le patron de l'exécutif corse a également sou-



Gilles Simeoni tire la sonnette d'alarme face à une nouvelle menace écologique au large de la Corse. / ARCHIVES MICHEL LUCCIONI

haité en initier deux autres dans la foulée. D'une part, en sa qualité de président de la commission des îles de la CRPM (Conférence des régions périphériques maritimes, Ndlr), auprès de

toutes les îles de la Méditerranée pour parvenir à une action concertée auprès des instances européennes en vue d'interdire les autorisations d'explorations pétrolières en Méditerranée.

D'autre part, il a aussi sollicité Son Altesse sérénissime, le Prince Albert II de Monaco, pour l'alerter sur les dangers que la prospection pétrolière sollicitée au large de la Sardaigne et de la Corse ferait peser sur le sanctuaire marin Pélagos, instauré par l'accord du 25 novembre 1999, liant la France, l'Italie et la Principauté, et situé à étroite proximité de la zone de prospection envisagée.

Échelle méditerranéenne

"Aujourd'hui, l'occasion est donnée d'engager un bras de fer avec les industries pétrolières, car force est de constater que les forages fleurissent un peu partout en Méditerranée, alors que l'accord de Paris en date du 12 décembre 2015 prévoit de réduire les énergies fossiles. La Méditerranée accueille un écosystème fragile, au sein d'une mer fermée ce qui renforce le caractère impactant, voire irréversible de toute pollution. Ce partenariat inter-îles s'avère indispensable pour monter au front à la fois politiquement et juridiquement auprès des instances européennes", convainc le président de l'exécutif. Objectif, réduire, voire interdire purement et simplement les nouvelles autorisations de prospection et de forages.

La Corse est historiquement un acteur majeur des combats pour la protection de la mer Méditerranée. L'on se souvient, à cet égard, de la lutte contre l'implantation d'un site d'expérimentation nucléaire à l'Argentella, contre la pollution des boues rouges, pour la protection des Bouches de Bonifacio, entre bien d'autres...

"Ce combat doit être mené plus que jamais à l'échelle de la Méditerranée tout entière", n'en démord pas le président de l'exécutif. Nul doute qu'il sera accompagné dans sa démarche par les îles sœurs...

ANNE-C. CHABANON

"Je n'ai pas envie de voir le patrimoine exceptionnel de l'île défiguré"



Ségolène Royal avait gelé par un moratoire la demande de permis de forer, déposée il y a quelques années au large de Port-Cros. / ARCHIVES CHRISTIAN BUFFA

Ségolène Royal l'ancienne ministre de l'Environnement a forcé par le président de l'exécutif corse. Jointe, hier, au téléphone, elle a rappelé que face à la demande de permis de forer déposée il y a quelques années par la société Melrose au large de Port-Cros, elle n'avait pas hésité à la geler par un moratoire, en 2015. Reste que ce moratoire ne vaut que pour le plateau continental français.

"Durant mon mandat, j'ai pris un soin tout particulier à interdire toute autorisation de forage. Et pour couper court à toute velléité en ce sens, je ne prenais même pas le risque d'une mise à l'étude, préférant recourir au moratoire. Seules une ou deux autorisations déjà en cours se sont vues prolongées parce que juridiquement les tribunaux l'avaient permis. Cela a été un véri-

table bras de fer avec les autres ministères, croyez-moi."

L'ancienne ministre approuve donc pleinement la proposition de Gilles Simeoni consistant à dire qu'il faut désormais aller plus loin et obtenir à l'échelle de la Méditerranée tout entière une interdiction totale de nouveaux permis d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbure. Cela, en s'appuyant sur les accords pour le climat qui visent à réduire la production d'énergies fossiles, notamment, on l'a vu, l'accord de Paris de décembre 2015. "Il y a d'autres formes d'énergies, notamment les énergies renouvelables, je n'ai cessé de le répéter, qui peuvent parfaitement se substituer de manière positive, c'est-à-dire sans causer de dégâts. Il faut impérativement lutter contre l'enrichissement de certains lobbies au détriment de la préservation du capital

patrimonial de la Méditerranée. Pour connaître la Corse et aimer cette île, je n'ai vraiment pas envie de la voir, un jour, défigurée, parce que l'on aura laissé faire."

L'enjeu, aujourd'hui, dit encore Ségolène Royal, c'est "de favoriser des îles autonomes en énergie. Pour l'heure, il s'agit de suivre de près cette étude géophysique en cours au large de la Corse et de la Sardaigne et de tout faire pour bloquer l'autorisation d'exploration. Dans le cadre de l'accord de Paris, une commission méditerranéenne a été instaurée, et il faut s'appuyer sur la force d'un partenariat pour se faire entendre".

En 2010, la brèche sous la plateforme Deepwater Horizon, au large du Mexique, n'avait pu être colmatée qu'après de longs mois, entraînant un véritable désastre écologique. A.-C. C.